

Mesures prises jusqu'à maintenant

- **Mars 2020** : Réduction de 50 % des services d'autobus d'un bout à l'autre de la ville;
- **Mars 2020** : Mise en œuvre immédiate de différentes mesures d'atténuation des coûts, lesquelles ont permis des économies de 12,8 millions de dollars en coûts d'exploitation en 2020 et des économies de 20,4 millions de dollars attribuables à des reports d'immobilisation;
- **Juin 2020** : Approbation par la Commission du transport en commun du plan de reprise, qui s'appuie sur les directives de Santé publique Ottawa, les lignes directrices en trois étapes de la province, ainsi que le plan de relance de la Ville;
- **Novembre 2020** : Inclusion au budget provisoire de réductions de coûts de 30 millions de dollars, de rajustements des budgets d'immobilisation de l'ordre de 90 millions de dollars, ainsi que des plans A, B, C qui fournissent différentes options en cas d'insuffisance de l'achalandage du réseau ou du financement versé par les autres ordres de gouvernement. La Commission du transport en commun et le Conseil approuvent le budget provisoire qui ne comprend aucune réduction des services;
- **Financement lié à la COVID-19 pour 2020** : 108,3 millions de dollars du 1^{er} avril au 31 décembre; les pressions résiduelles de 3,6 millions de dollars exercées en mars 2020 ne sont pas couvertes;
- **Mars 2021** : Étant donné que les nombreuses éclosons de COVID-19 ont des incidences sur le palier d'alerte en vigueur à Ottawa et sur l'achalandage de son réseau de transport en commun, mise en œuvre de différentes modifications proactives des services qui engendreront, le cas échéant, des économies de 5,5 millions de dollars en 2021 et de 11 millions de dollars en 2022;
- **Réunion d'avril de la Commission du transport en commun** : Dépôt par le personnel des critères de modification du service.